

2 mai 2012

Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition intitulée: «Pour la sauvegarde des arbres du chemin des Coudriers».

Rapport de M. Pierre Gauthier.

La pétition P-280 a été adressée conjointement aux autorités cantonales (Département des constructions et des technologies de l'information et Département de l'intérieur et de la mobilité) et aux autorités municipales du Grand-Saconnex et de Genève. Elle a été envoyée à la commission des pétitions par le Conseil municipal de la Ville de Genève le 17 janvier 2011. Elle a été examinée les 12 et 19 mars 2012, sous la présidence de M. Pascal Rubeli. Les notes des séances ont été prises par M^{me} Tamara Saggini, que nous remercions.

Texte de la pétition

(Voir annexe.)

Note préliminaire:

Le rapporteur tient à faire remarquer au Conseil municipal que la pétition P-280 du 17 janvier 2012 traite d'un objet (PR-860) que le plénum avait déjà accepté le 26 septembre 2011. Néanmoins, par respect tant pour les pétitionnaires que pour le droit de pétition lui-même, la pétition soumise à la commission a été traitée et ses auteurs ont été entendus.

Séance du 12 mars 2012

Audition des pétitionnaires: M^{me} Elisabeth Jobin-Sanglard, présidente de la Fédération réunissant les associations de quartier du Grand-Saconnex (FLAGS), M. Paolo Mazzolini, habitant du quartier et membre de «Sauvons nos arbres!», et M. Didier Maerki, membre de «Sauvons nos arbres!»

Les pétitionnaires de «Sauvons nos arbres!» (ci-après SNA) ont appris que, lors des travaux de réfection du chemin, tous les arbres allaient être abattus. Ils s'y opposent car ces arbres sont «magnifiques et en bonne santé». La pétitionnaire de la FLAGS est intervenue précédemment à la pétition pour demander la sécurisation du chemin des Coudriers, car de nombreux accidents y ont eu lieu. Elle remarque néanmoins que le problème, «c'est le manque d'obstacles et la vitesse des véhicules, pas les arbres. Ceux-ci séparent les piétons et les cyclistes des voitures et assurent une bonne sécurité.»

Suite à diverses questions des commissaires, les pétitionnaires:

- rappellent que seuls 10 arbres sur les 57 actuels sont en mauvaise santé et qu'il importe donc de sauver près de 50 arbres;
- font ironiquement la remarque que, pour justifier les abattages inutiles, le Service des espaces verts doit «faire vivre les pépinières»;
- reconnaissent qu'ils ont agi en deux temps. D'abord, avec la FLAGS, afin d'améliorer la sécurité, puis avec SNA, afin de sauver les arbres du chemin. Ils confirment qu'ils ne sont satisfaits sur aucun des deux points.

Après qu'il leur a été rappelé que le Conseil municipal avait déjà voté le crédit de réfection du chemin et qu'il était impossible de revenir en arrière, les pétitionnaires regrettent d'avoir été inattentifs aux décisions du Conseil municipal et disent que c'est une leçon pour une prochaine fois.

Séance du 19 mars 2012

Audition du conseiller administratif M. Rémy Pagani

M. Pagani confirme qu'il a effectivement reçu les pétitionnaires membres de SNA. A la suite de cette rencontre, un sauvetage des arbres a bien été étudié pour savoir si d'autres arbres, en plus des 10 chênes épargnés, pouvaient être sauvés, mais il était «impossible d'y échapper». Il confirme donc, suite à diverses questions de commissaires, que la réalisation des travaux se fera conformément à la délibération validée par le Conseil municipal (PR-860).

Discussion et vote

Une majorité de commissaires relève que la pétition arrive trop tard et qu'il est inéluctable de classer la pétition, car il est impossible d'aller contre la volonté du plénum, d'autant plus que le chantier a déjà commencé.

Une minorité de commissaires pense néanmoins que l'abattage des arbres sur ce chemin n'en augmente pas la sécurité et regrette qu'il soit également inutile de faire une ultime recommandation au Conseil administratif.

Le président procède au vote. La commission vote le classement de la pétition P-280 par 10 voix pour (2 Ve, 3 S, 3 LR, 2 UDC) et 4 voix contre (2 EàG, 2 MCG).

Annexe mentionnée

P-280

PETITION POUR LA SAUVEGARDE DES ARBRES DU CHEMIN DES COUDRIERS

Groupement d'habitants du Grand et du Petit Saconnex

Sauvons nos arbres ! (Association pour la sauvegarde des arbres et des forêts à Genève)

A l'attention des autorités cantonales (DCTI, DIM) et des autorités municipales du Grand Saconnex et de la Ville de Genève.

Le plan d'aménagement du Chemin des Coudriers, adopté sans consultation préalable de la population, prévoit en l'état l'abattage d'une quarantaine d'arbres (platanes, chênes, frênes, robiniers, etc.) dont une grande majorité en bonne santé. Les constatations suivantes s'imposent :

- le gabarit prévu pour la route permet la conservation des arbres le long du Chemin des Coudriers ;
- l'élargissement du trottoir côté Jura à 2 mètres de largeur ne se justifie pas étant donné la faible fréquentation du lieu ;
- la distance entre les arbres et les immeubles de l'autre côté de la route permet l'aménagement à la fois d'une piste cyclable et d'un chemin piétonnier (qui existe déjà) en deux couloirs séparés.

En conséquence, les citoyens soussignés demandent de réexaminer le plan des tracés en tenant compte des remarques précédentes et de l'intérêt à préserver des arbres en bonne santé – dont certains sont plus que cinquantenaires – et qui ont une valeur inestimable pour les habitants du quartier.

Peuvent signer tous les habitants du canton sans distinction d'âge ou de nationalité.

Nom et prénom	Adresse	CP et localité	Facultatif: téléphone ou email	Signature
---------------	---------	----------------	-----------------------------------	-----------

CONFIDENTIEL

Ville de Genève – Conseil municipal
CP

Lundi 12 mars 2012, 17h30
Salle D, Palais Eynard

Annexes à la P-280



Fédération réunissant
Les Associations de quartier du
Grand-Saconnex et environs

F.L.A.G.S.

www.flags-geneva.org

AICC
Elisabeth Jobin
elisa.jobin@bluewin.ch

AJA
Sylvie Chevalley
sylvie.chevalley@ifrc.org

ARCE
Anne Moser
anne.moser2@gmail.com

ASAP
Peta Girod
asap@diffusion.ch

Morillons-Parc
Cédric Bourdin
cbourdin@infomaniak.ch

Parc-des-Mayens
Pia Jarrell
pia.jarrell@free.fr

RADAR
Roland Machenbaum
machen@dplanet.ch

Voie-du-Coln
Robert Detraz
robertdetraz@gmail.com

CONFIDENTIEL

Ville de Genève – Conseil municipal
CP

Lundi 12 mars 2012, 17h30
Salle D, Palais Eynard

COMMISSION DES PETITIONS DU MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENEVE

Le Grand-Saconnex, le 12.3.2012

Flags, la Fédération des 9 associations de quartier du Grand-Saconnex que je préside a envoyé le 20 septembre 2010 une lettre au Conseil d'Etat pour mettre en garde sur le retard que prenait la réfection du chemin des Corbillettes, vu les accidents :

- d'octobre 2008 impliquant 2 voitures
- du 27 mai 2009
- du 26 janvier 2010

Impliquant à chaque fois un motocycliste blessé

-le 17 septembre 2010 vers 18h30 des enfants qui débouchaient au n°43 des Coudriers ont été fauchés par une moto.

Je récusé cependant les termes durs employés sans mon consentement, par mon secrétaire, sans ménagement envers les fonctionnaires en charge de la réfection du chemin et je récusé l'emploi du prétexte des arbres pour les donner comme bouc-émissaires du manque de sécurité.

Notre Fédération fut alors approchée par l'association SAUVONS LES ARBRES, dont nous avons alors soutenu le lancement de la pétition qui vous a été envoyée, le problème de sécurité se trouvant bien sûr dans la rectitude de la route et le manque d'obstacle à la vitesse des véhicules.

Notre secrétaire de FLAGS, revenant sur ses déclarations, nous a appris que le terrain qui se trouve à la droite du chemin dans le sens Corbillettes-Pommier, appartient aux entités publiques, la Ville de Genève ou au canton.

Donc, nous appuyons l'association SAUVONS LES ARBRES, pour que la route déjà rectiligne, ne soit pas encore plus élargie, par la piste cyclable et le trottoir, mais que la piste cyclable et le trottoir soient situés comme ils le sont actuellement déjà sur un certain tronçon, derrière la rangée d'arbres, sur le terrain qui est propriété publique.

Nous avons l'expérience au chemin des Corbillettes, que maintenant que les bouchons sont quotidiens, les voitures impatientes empiètent sur la piste cyclable de la montée pour dépasser par la droite la file de voitures !

Et de même lors de croisement difficile. Il est déjà arrivé que des cyclistes soient bousculés ainsi sur le chemin des Corbillettes !

Alors d'autant plus sur un chemin qui est dessiné presque tout droit dans sa partie la plus longue, qui sera élargi, et s'il est trop dégagé des grands arbres, il devient visuellement un véritable toboggan !

Nous ne sommes pas naïfs. Etant en bordure de deux villes, celles-ci essaient de déverser leur circulation sur ce chemin où chacune n'a d'habitants que d'un côté, et donc moins d'électeurs insatisfaits! Mais ce n'est pas une raison pour en augmenter encore la dangerosité !

Nous avons demandé que les travaux commencent au plus tôt à cause de celle-ci, mais pas pour que le projet en accentue encore le risque de prise de vitesse !

Je sollicite donc la Commission des pétitions, même si les budgets ont déjà été votés de se pencher sur la variante des trottoirs et piste cyclable en continuité de leur emplacement actuel et ainsi garder le patrimoine naturel qui aide à diminuer la pollution qu'amène le trafic par la photosynthèse de son feuillage, et maintient tant la sécurité que la diversité biologique.

Elisabeth Jobin-Sanglard, présidente FLAGS

